

CNAPE

FORUM

59

DÉCEMBRE 2012

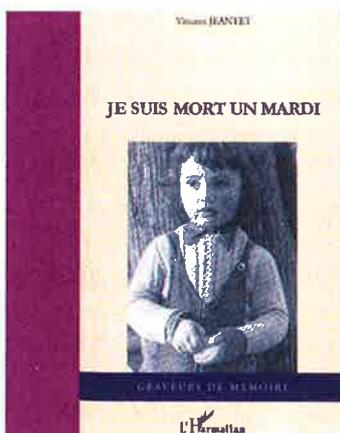
Le magazine de la Convention Nationale des Associations de Protection de l'Enfant

ACTUALITÉ

**PAUVRETÉ DES ENFANTS :
DÉTERMINER UNE POLITIQUE
NATIONALE AMBITIEUSE**

LE PARRAINAGE une solidarité intergénérationnelle

Entretien avec Vincent JEANTET, témoignage d'un adulte anciennement placé



Seul d'une fratrie de sept enfants à pouvoir aujourd'hui raconter son histoire, Vincent livre dans ce récit son témoignage. Retirés à leurs parents par les services sociaux, écrasés par « Madame X », « famille d'accueil » qui les tyrannisait, les enfants ont grandi dans l'ignorance et le discrédit de leurs racines familiales. Il s'en suivra pour eux des hôpitaux psychiatriques, des centres spécialisés, des appartements thérapeutiques. Vincent, au prix de nombreux arrangements, y échappera, fera plusieurs rencontres décisives, comme celle du travailleur social qui, un certain mardi, l'arrachera aux griffes de « Madame X ».

Qu'est ce qui vous a poussé à écrire cet ouvrage ?

Je m'étais promis à l'adolescence que j'écrirai un jour notre histoire. Ce réel besoin d'écrire ne m'a pas lâché avec les années. J'ai tenté de m'y mettre à plusieurs reprises, sans succès, et puis, il y a un peu plus de 3 ans, j'ai enfin réussi. Je souhaitais témoigner de cette enfance pour plusieurs raisons : d'abord qu'il y ait une trace quelque part de ce que « Madame X » nous avait fait vivre ; ensuite que mes frères et sœurs – qui ne sont pas en capacité de revenir sur cette enfance – partagent ce livre avec moi et trouvent une forme d'apaisement et de reconnaissance.

J'ai fait parvenir mon témoignage à certains professionnels qui ont traversé mon enfance. Ce sont eux qui m'ont persuadé de continuer ce travail d'écriture et incité à l'enrichir de réflexions personnelles. C'est donc ainsi, qu'au-delà de notre histoire, **je me suis intéressé de plus près à l'aide sociale à l'enfance (ASE) de notre époque et d'aujourd'hui.** J'ai tenté d'y confronter mon expérience et de **donner mon point de vue « d'usager ».** Ce travail de recherche m'a passionné et ce que j'ai découvert sur l'ASE m'a rassuré, surpris aussi, déçu parfois. Il m'a semblé, au final, que mon travail pouvait participer à la réflexion, que mon positionnement assez particu-

lier – un adulte anciennement placé qui témoigne mais aussi s'interroge, donne son avis, propose un éclairage « sensible » sur la question de la protection de l'enfance – pouvait conduire à de nouvelles pistes.

Tout au long de votre témoignage, vous gardez une certaine distance avec les événements. Cette prise de recul était-elle une condition nécessaire pour vous ?

Absolument ! Je crois d'ailleurs que c'est le manque de recul qui explique l'échec de mes tentatives d'écriture précédentes. Il s'agissait vraiment pour moi d'écrire un livre apaisé, parfois léger, sans mentir, sans

PROTECTION DE L'ENFANCE

FORUM 59

éluder et sans en rajouter. Je ne voulais pas qu'il soit une chronologie d'événements, un journal, mais qu'il se lise comme un roman, qu'il soit dynamique et entraîne le lecteur dans les « péripéties » du petit Vincent. J'ai tenté parfois l'humour, pour tempérer certaines descriptions ou situations difficiles. **Je souhaitais vraiment que le lecteur ne soit pas plongé dans un livre larmoyant, amer ou revendicatif** car, je l'ai vérifié au fur et à mesure de l'écriture, **je ne suis pas dans cet état d'esprit**. Je crois avoir réussi puisque plusieurs de mes lecteurs ont souligné la fluidité dans le déroulement de l'histoire, l'ont trouvé passionnant et ont même parlé de suspens... Alors oui, pour toutes ces raisons, le recul et la distance ont été ma constante préoccupation. Je n'ai d'ailleurs pas cessé, à partir du moment où l'on m'a encouragé dans cette voie, à peaufiner cet aspect.

L'ambivalence de vos sentiments en direction de « Madame X » est un élément central de votre récit, tout comme la recherche de l'amour ou de l'intérêt que vous pouviez susciter chez elle. Comment l'expliquez-vous ?

« Madame X » est en effet un élément central de cette histoire. Famille d'accueil qui nous a « récupérés » tous les sept, pour une dizaine d'années pour moi et plus

de vingt ans pour l'une de mes sœurs. Elle n'a pas eu un comportement franchement exemplaire, mais cette dame était notre seule figure maternelle. En effet, nous avons été presque totalement coupés de nos parents – qui n'avaient pour seul défaut que de n'être pas capables d'assumer leur nombreuse progéniture – alors qu'ils ne vivaient qu'à une vingtaine de kilomètres.

NOUS L'APPELIONS « MAMAN », C'ÉTAIT SON SOUHAIT

A une époque où les parents « défaillants » étaient stigmatisés et où il était important de donner aux enfants une nouvelle famille, nous avons été laissés à la garde quasi exclusive d'une assistante maternelle, elle-même très peu suivie par la DDASS⁽¹⁾ de l'époque. Persuadée que nous étions de la mauvaise graine, elle nous tyrannisait et nous a fait vivre dans une grande désespérance car nous étions dans un monde clos, complètement verrouillé.

S'agissant de l'amour que nous avions besoin de recevoir mais aussi de donner, nous n'avions pas d'alternative : c'était elle ou personne. Elle était dure, brutale, malhonnête, abusive et vulgaire mais elle seule était là pour nous et pour cette raison nous l'aimions, même si cet

amour ne semblait pas partagé. J'ai tenté vainement de me faire aimer d'elle pendant toutes ces années. Las, je me suis finalement beaucoup opposé à elle. C'était le seul moyen que j'avais trouvé pour agir sur elle, pour créer une relation. Je la détestais d'être ce qu'elle était mais je rêvais, en même temps, qu'elle m'embrasse enfin et me prenne dans ses bras. Car, elle était mon seul souvenir, mon seul lien à la vie, ma seule référence, en somme, mon seul attachement. Nous l'appelions « maman », c'était son souhait. Elle attendait de nous que nous lui soyons fidèles et dévoués, mais ne cessait de nous humilier et de nous rappeler régulièrement que nous n'étions qu'une source de revenus. On peut donc certainement parler d'ambivalence de nos sentiments à son égard et, encore aujourd'hui, je ne sais pas vraiment quelle place lui donner.

Des rencontres décisives avec des professionnels de la protection de l'enfance ont bouleversé votre parcours. Que vous ont-ils apportés ?

Il y a eu effectivement des rencontres décisives comme celle, au milieu des années 80, avec Alain VERNON, un éducateur, qui a pris la suite de l'assistante sociale qui nous rendait visite une fois par an. J'avais 12 ans quand il est entré dans nos vies. Pour la première fois quelqu'un de la DDASS semblait sincèrement

JE SUIS MORT UN MARDI

Vincent JEANTET

Editions l'Harmattan
collection Graveurs de Mémoire
269 pages - 24.50 €

s'intéresser à nous. Cet homme s'est opposé à la toute puissante «Madame X», devenue une référence dans le milieu, louée par l'institution et qui dictait sa loi. Il a forcé le passage et nous a donné la parole. Il nous a interrogé, a demandé des réponses, a insisté car nous ne savions pas parler... puisque nous n'y avions jamais été autorisés. Il est venu à nous et revenu encore. Il nous a remis en contact avec notre famille et notre histoire familiale. Il nous a appris l'espoir, a commencé à restaurer notre estime de nous, nous a raccordés à nos racines et nous a démontré que «Madame X» n'était pas notre unique horizon. Il nous a «arrachés à ses griffes» puisqu'après plus d'un an de bataille avec elle, il nous a fait partir.

Accueilli par la suite dans une maison d'enfants, j'y ai rencontré Annick, une éducatrice. Elle aussi m'a parlé et écouté. Elle m'a respecté, m'a montré que mon point de vue était digne d'intérêt. Elle m'a donné confiance en moi, m'a conforté dans mon intelligence et ma réflexion. Elle m'a encouragé, m'a aidé à grandir différemment car j'étais un prédelinquant en échec scolaire. Elle m'a ouvert à la vie et aux autres et, je

crois que c'était là son plus beau cadeau, elle m'a permis de l'aimer et m'a aimé en retour. Nous parlions dans la question précédente d'intérêt et d'amour, voilà ce que ces rencontres m'ont apporté et c'était ce dont j'avais besoin.

Au-delà du témoignage, votre ouvrage aborde vos réflexions sur le lien familial et la prise en charge de la protection de l'enfance. Quels constats dressez-vous aujourd'hui?

Dès que j'ai commencé à réfléchir à la prise en charge de la protection de l'enfance et de son évolution, la question du lien familial s'est imposée. Isolé de notre famille naturelle, je m'étais en effet toujours beaucoup questionné sur la notion de famille. À partir de l'adolescence, j'ai été désireux de recréer, de reconstruire ma famille. Nous avons vécu pendant de si longues années sans famille, sans informations sur notre histoire, sans possibilité de nous identifier positivement à quelqu'un qui nous ressemblait peut-être. J'imaginai le jour béni où quelqu'un aurait été présent pour nous, nous aurait aimé simplement parce que nous aurions enfin la légitimité que confère la famille à ses membres. Curieux de connaître le positionnement actuel de l'ASE, j'ai entrepris des recherches. Ce que j'ai appris m'a rassuré et, pourtant, il m'a semblé que des progrès pouvaient encore être faits. En ce

sens, la dernière partie de mon livre peut **conduire les acteurs de la protection de l'enfance à réfléchir pour replacer plus encore l'enfant et sa famille au centre de leurs interventions, comme la loi de 2007 les y invite**, mais également pour faire évoluer les pratiques professionnelles et sortir d'une ASE peut-être encore trop centrée sur elle-même et parfois trop sûre d'elle.

Quels retours avez-vous reçus de votre famille mais aussi des professionnels sur cet ouvrage?

Je n'ai eu que des retours positifs. De ma famille d'abord. Mes frères et sœurs, pour ceux qui ont été capables de lire – même si pour certains, il a été difficile de faire ce retour sur le passé et qu'il a fallu faire des mises au point. Au final, ce livre nous a rapprochés. Pour ce qui est des professionnels, tous soulignent la qualité de mon travail et son importance : un retour d'expérience précieux, selon eux, qui met l'accent sur les ambiguïtés et les manquements des dispositifs de l'ASE et réaffirme le sens essentiel de l'accompagnement et de l'engagement éducatif fondé sur la rencontre et l'écoute de l'enfant et de sa famille. ■

⁽¹⁾ La mission de protection de l'enfance, autrefois gérée par la DDASS, a été transférée aux conseils généraux lors de la décentralisation. Les départements ont alors mis en place les services de l'ASE.